

**Sujet :** [INTERNET] Fwd: dde d'utilité publique 88700 PADOUX Maison ALBERT  
suzanne

**De :**

**Date :** 16/11/2023 13:10

**Pour :** pref-enquetes-consultations-publiques@vosges.gouv.fr

**envoyé :** 15 novembre 2023 à 15:13

**de :**

**à :** pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

**objet :** dde d'utilité publique 88700 PADOUX Maison ALBERT suzanne

Monsieur l'enquêteur

Je fais suite à votre lettre recommandée dans le dossier ci-dessus visé.

Vous n'êtes certainement pas sans savoir que c'est :

notaire à qui est en charge du règlement de la succession.

Voilà 3 ans que la succession est ouverte en son Etude, mais rien ne se passe. ( décès du 12 novembre 2020), je suis vraiment outré de la gestion du dossier par ce notaire.

Pour ma part je ne me suis pas encore positionné quant à cette succession ( acceptation ou renonciation) puisqu'il est difficile d'obtenir des informations de la part de ce notaire.

Toutefois il paraîtrait scandaleux que la succession soit pénalisée par l'inertie de ce notaire, la valeur de la maison doit être au minimum celle indiquée dans l'avis de valeur des Domaines.

Vous comprendrez que je vous laisse le soin de vous rapprocher de Me pour toute information.

Bien Cordialement